

Décisions 2023 ayant fait l'objet d'un recours

Retrouvez sur cette page le tableau de suivi des décisions 2023 ayant fait l'objet d'un recours.



Décisions contentieuses

23-D-07 du 7 septembre 2023 relative à des pratiques mises en œuvre dans le secteur de l'électricité

Cette décision fait l'objet d'un recours auprès de la Cour d'appel de Paris (recours pendant).

23-D-08 du 7 septembre 2023 relative à des pratiques mises en œuvre dans le secteur

des prestations de services d'ingénierie, de maintenance, de démantèlement et de traitement des déchets pour des sites nucléaires

Cette décision fait l'objet d'un recours auprès de la Cour d'appel de Paris (recours pendant).

23-D-12 du 11 décembre 2023 relative à des pratiques mises en œuvre dans le secteur des thés de luxe

Cette décision fait l'objet d'un recours auprès de la Cour d'appel de Paris (recours pendant).

23-D-13 du 19 décembre 2023 relative à des pratiques mises en œuvre dans le secteur de la distribution de montres de luxe

Cette décision fait l'objet d'un recours auprès de la Cour d'appel de Paris (recours pendant).

23-D-14 du 20 décembre 2023 relative à des pratiques mises en œuvre dans les secteurs des consoles statiques de jeux vidéo de huitième génération et des accessoires de contrôle compatibles avec la console PlayStation 4

Cette décision fait l'objet d'un recours auprès de la Cour d'appel de Paris (recours pendant).

23-D-15 du 29 décembre 2023 relative à des pratiques dans le secteur de la fabrication et la vente de denrées alimentaires en contact avec des matériaux pouvant ou ayant pu contenir du bisphénol A

Cette décision fait l'objet d'un recours auprès de la Cour d'appel de Paris (recours pendant).

Mesures conservatoires

-

-

Décisions de contrôle des concentrations

23-DCC-179 du 24 août 2023 relative à la prise de contrôle conjoint de la société Eradis par la Société Ouennaise de Distribution et l'Association des Centres Distributeurs E. Leclerc

Cette décision fait l'objet d'un recours devant le Conseil d'Etat (affaire pendante)

23-DCC-191 du 15 septembre 2023 relative à la prise de contrôle exclusif du groupe ZEturf par la société La Française des jeux

Arrêt du Conseil d'Etat du 28 mars 2024 : désistement du GIE PMU de son recours contre la décision n° 23-DCC-191.